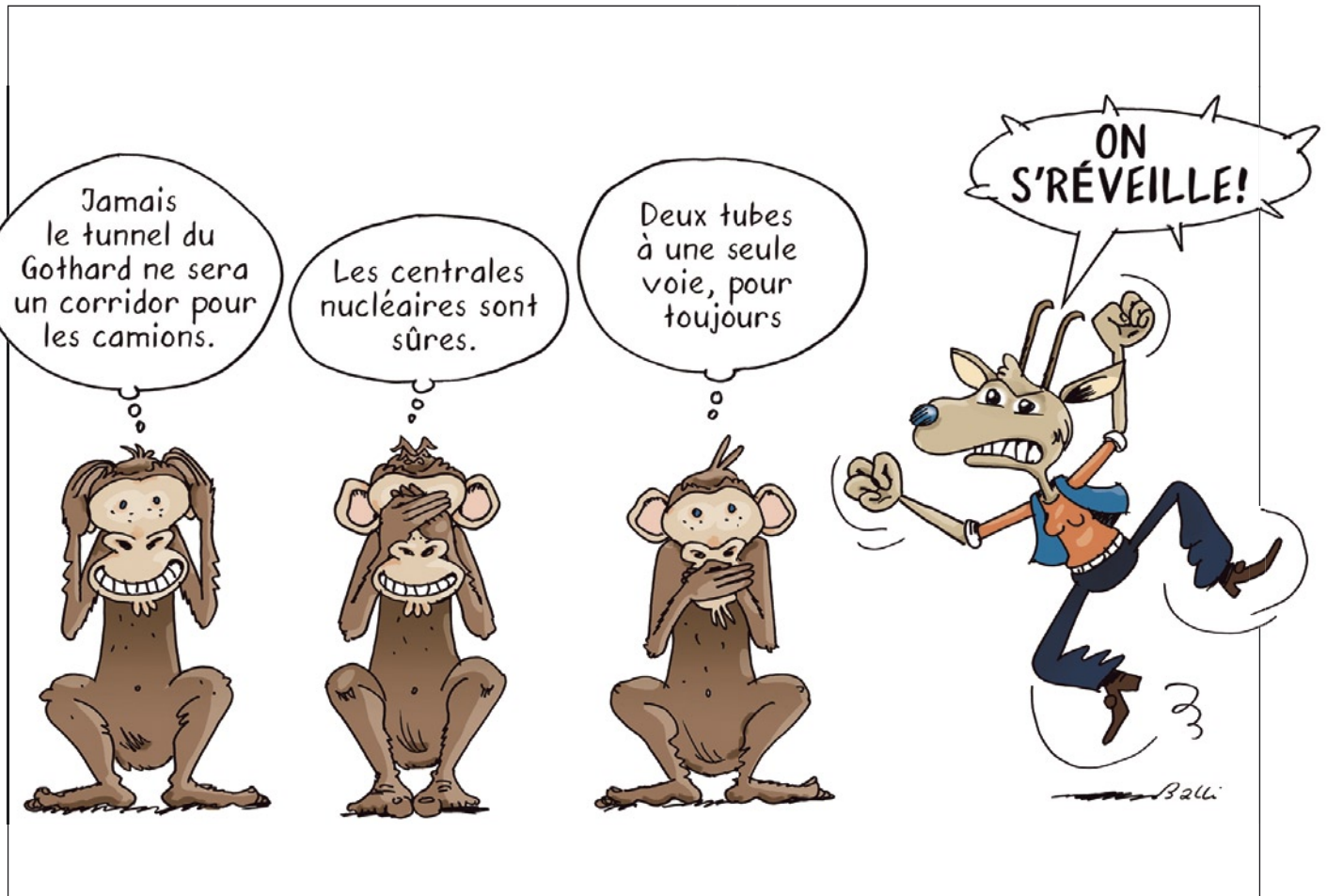
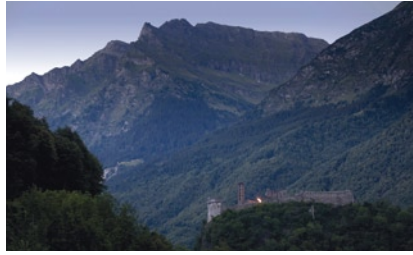


Initiative des Alpes

Rapport annuel et comptes 2012





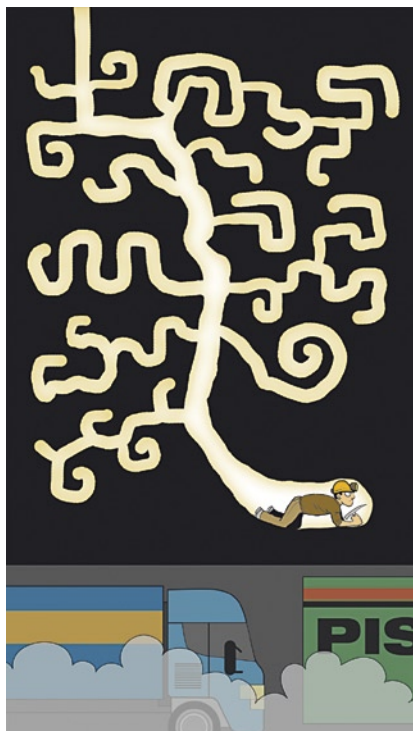
En 2012, le Conseil fédéral a attaqué ouvertement pour la première fois depuis 1994 l'article sur la protection des Alpes. Ceci sous le prétexte d'assainissement du tunnel routier du Gothard. Aucun principe constitutionnel ne semble lui inspirer du respect, ni celui de l'interdiction d'extension de capacités des routes de transit alpin, ni celui du mandat de transfert de la route au rail. De cette manière, il nuit non seulement à l'espace alpin mais aussi à la base de notre démocratie. L'Initiative des Alpes en tant que gardienne de l'article sur la protection des Alpes et conscience des régions montagneuses est mise à l'épreuve, plus que jamais.

1. Politique

Pour le Conseil fédéral, la solution d'un deuxième tube prime sur celle du transfert

Pourtant, au début de l'année, le Conseil fédéral présentait un rapport qui démontrait clairement que la manière la plus simple et la moins onéreuse **d'assainir le tunnel routier du Gothard**, serait de charger les voitures de tourisme sur des trains-autos et les poids lourds sur une chaussée roulante durant cette période. Il faisait ainsi suite dans les grandes lignes à la proposition qu'un groupe d'experts bénévoles avait élaborée pour l'Initiative des Alpes. En juin, l'Initiative des Alpes a organisé un **appel** contre le deuxième tube, sujet des débats actuels, qui a été soutenu par plus de trente organisations. Quatre **médecins** tessinois renommés ont eux aussi lancé un appel similaire. Cependant, au milieu de l'année, le Conseil fédéral a mandaté inopinément le DETEC de préparer la **consultation** en vue de la construction d'un second tube. Sur ce, notre Association a décidé de s'opposer à ces plans par tous les moyens.

L'absurde recherche des raisons en faveur d'un deuxième tube au Gothard.
Dessin : Charlotte Germann



En avril, à l'occasion de la **Journée internationale contre le bruit**, l'Initiative des Alpes a présenté une étude démontrant comment les vallées de la Reuss et de la Léventine pourraient être soulagées de la pollution sonore du trafic routier par une interdiction de circuler des poids lourds.

Peu avant Noël, le Conseil fédéral a adopté le **projet mis en consultation relatif à l'assainissement du tunnel du Gothard**. Malgré ce revers, notre groupe d'experts continue à s'investir pour perfectionner l'aménagement des

terminaux de chargement. En s'appuyant sur une étude non publiée de la Confédération, l'Initiative des Alpes propose de répartir **le trafic poids lourds sur deux chaussées roulantes** : les camions en transit pourront être acheminés d'une frontière à l'autre par le rail, et le trafic intérieur, d'importation et d'exportation utiliseraient une chaussée roulante courte. Pour parer aux conséquences négatives sur l'horaire de la NLFA et minimiser l'impact sur le territoire, les installations de chargement et de déchargement des poids lourds pourront être réalisées dans des lieux séparés.

En vue de la votation populaire relative au deuxième tube qui suivra avec toute probabilité en 2015, un groupe de travail a été mis sur pied en **Romandie**.

En août, notre **Feu dans les Alpes** traditionnel a été allumé à Mesocco où il a connu un grand soutien régional. Lors des débats concernant le sixième **rapport sur le transfert des marchandises**, les Conseils des Etats et National ont dû prendre acte que les progrès sont toujours très modestes. L'Initiative des Alpes a rappelé cet état de fait à l'occasion de la **Saint-Sylvestre des camions** qui s'est déroulée le 21 septembre à Sion, Coire, Lucerne et Lugano. Les Chambres fédérales ont défini les prochaines phases de la politique de transfert avec **deux motions**. Le Conseil fédéral a été mandaté entre autres de faire progresser plus rapidement les démarches pour l'aménagement d'un **corridor quatre mètres** au Gothard, d'étudier la possibilité d'un pré-financement des voies d'accès à l'étranger et d'entamer les pourparlers avec l'UE sur l'introduction d'une **bourse du transit alpin**. L'Initiative des Alpes a contribué par d'importantes suggestions à ces motions lors d'auditions des commissions de transports des deux Chambres. Hélas, les mesures ont été formulées de manière relativement peu contraignante, ce qui n'a pas empêché les Chambres fédérales de classer les **initiatives des cantons d'Uri et du Tessin** visant à accélérer le transfert de la route au rail.



Visite de Pologne à Altdorf UR

Durant l'année, l'Initiative des Alpes a poursuivi ses activités de lobbying en faveur de la **bourse du transit alpin** par un nouveau voyage d'information destiné aux invités étrangers. En décembre, deux douzaines d'invités venus **d'Autriche et du Tyrol du Sud** ont visité le centre de compétence trafic lourd Ripshausen et le chantier de la NLFA à Erstfeld. Un voyage similaire avait déjà été organisé auparavant pour les représentants du projet polonais **« Tiry na Tory »** (marchandises sur le train). En septembre, l'Initiative des Alpes a pris part à la Semaine alpine de la Convention des Alpes à Poschiavo. En collaboration avec les représentants du projet interrégional iMonitraf!,



elle a organisé un atelier bien visité et a tenu un stand sur la place du marché. Différentes visites et conférences en Suisse et à l'étranger ont servi de publicité à notre projet : comme la participation à Lyon de deux représentants de l'Initiative des Alpes à la cérémonie de signature de la résolution iMonitraf! par les représentants des gouvernements des régions subissant le trafic de transit. En avril, une entrevue a eu lieu avec Monsieur Winfried Hermann, **ministre des transports du Bade-Wurtemberg**.

La coalition suisse **« nomegatrucks.ch »**, sous la conduite de l'Initiative des Alpes, a fêté un succès. La pression d'une douzaine d'initiatives de cantons a permis d'obtenir une modification de la loi fédérale sur la circulation routière. A l'instar du poids, la longueur maximale des poids lourds est réglementée maintenant au niveau de la loi et non plus seulement par une ordonnance. Il est ainsi possible de réagir à une modification planifiée par une demande de référendum et c'est le peuple qui a le dernier mot.

En mai, les membres de l'association **« Initiative Transport Europe »** (ITE) dont le secrétariat est assumé par l'Initiative des Alpes, ont participé à leur assemblée et à un congrès au centre d'information d'AlpTransit à Pollegio/TI, organisé par l'association Leventina vivibile à l'occasion de son dixième anniversaire. La manifestation a été soutenue financièrement et dans son organisation par l'Initiative des Alpes.

Dans quatre **consultations**, l'Initiative des Alpes s'est exprimée sur des sujets actuels de la politique des transports: sur le corridor quatre mètres planifié au Gothard, sur la modification de l'ordonnance sur le CO₂, sur la stratégie énergétique 2050 ainsi que sur la modification de la loi fédérale sur la réduction du bruit émis par les chemins de fer.

L'Initiative des Alpes a aussi collaboré avec d'autres organisations : l'association entretemps dissoute de l'Initiative Climat (la nouvelle loi étant entrée en vigueur), l'Initiative pour les transports publics, la coalition Pro-Cargo (transfert du trafic de marchandise intérieur sur les rails) et CIPRA Suisse.



2. Communication

Nous bouchons les trous dans la protection des Alpes

L'année 2012 se termine avec le cadeau empoisonné du Conseil fédéral, sa décision de percer un second tube routier au Gothard. Tout a commencé par la constatation découragée de Madame Leuthard, ministre des transports, que l'objectif de transfert ne pourrait être atteint. **Ainsi, le Conseil fédéral s'en prend doublement à la protection des Alpes : premièrement, il veut augmenter les capacités des routes de transit alpines et deuxièmement, il tente de faire sombrer le mandat reçu de la population pour un transfert des marchandises de la route au rail.** Ces deux points contreviennent à la Constitution et dans les deux cas, le Gouvernement, riche en prétextes, fait fi des décisions prises démocratiquement. Comme par le passé, l'Association de l'Initiative des Alpes se doit de faire connaître au public ses exigences.

« L'inaction du Conseil fédéral avoisine le refus de travailler et contrevient aux principes de notre démocratie populaire » explique Fabio Pedrina, président de l'Association, dans le premier communiqué de presse sur le rapport de transfert en janvier 2012. **37 communiqués de presse ont suivi depuis.** Dans les derniers communiqués de 2012, Fabio Pedrina s'exprimait à nouveau sans équivoque : « La constitutionnalité d'un deuxième tube se mesure à la capacité effective obtenue et non à la volonté politique du Conseil fédéral, de n'en exploiter qu'une seule voie par la suite. »



Il est pratiquement impossible de se faire une idée globale dans quels médias et de quelle manière l'Initiative des Alpes a été citée, en raison des nombreux portails internet notamment. On peut simplement assurer qu'elle a été citée au moins une fois dans tous les médias importants tant au niveau régional qu'au niveau national, que ce soit

sous forme imprimée ou sous forme électronique, en français, allemand ou italien. Ces opportunités nous permettent d'avoir une influence sur l'organisation de notre prestation médiatique mais ne nous laissent pas déterminer ni quand ni comment les médias informeront de notre cause.

En comparaison avec d'autres organisations de grandeur similaire, nous rencontrons un excellent écho, supérieur à la moyenne, dans les médias.



Le ministre des transports tyrolien, Bernhard Tilg, est invité à la conférence de presse de l'Initiative des Alpes

En 2012, l'Initiative des Alpes a donné quatre conférences de presse. Pour la conférence de presse annuelle en mars, nous avons invité le ministre des transports tyrolien, Monsieur Bernhard Tilg. Au premier plan: la bourse du transit alpin et le mandat que le Conseil fédéral rechigne à remplir depuis 1994 – le transfert du trafic de marchandises transalpin de la route au rail. Les trois conférences de presse suivantes avaient pour sujet la pollution sonore dans la Léventine, le Feu dans les Alpes ainsi que la Saint Sylvestre précoce des poids lourds en transit à travers les Alpes. Notre concept d'interpeler une fois les médias nationaux puis de nous adresser à nouveau aux presses régionales et locales fonctionne bien mais peut être encore amélioré.

Un argumentaire de six pages et un tract rédigé par l'Initiative des Alpes ont informé sur l'assainissement du tunnel routier du Gothard. Tous les arguments pragmatiques sont défavorables à une extension des capacités techniques du tunnel. Selon le bureau de prévention des accidents bpa, un second tube n'améliore même pas de manière décisive la sécurité du tunnel. Au contraire : si le nouvel ouvrage n'attire que trois pour cent de trafic supplémentaire, le risque d'accident augmentera même sur la totalité de l'axe routier Bâle-Chiasso !



Notre nouveau site internet en quatre langues a fait ses preuves, non seulement par sa présentation mais encore par son utilisation en arrière-plan. Les statistiques montrent qu'il a été visité assidûment le 27 juin 2012 en particulier, jour où le Conseil fédéral a révélé son intention de construire un nouveau tube au Gothard. Durant les jours qui ont suivi aussi, www.initiative-des-alpes.ch a été cliqué assidûment. En décembre 2012, lorsque le Conseil fédéral a concrétisé ses projets d'extension, notre site internet a connu à nouveau une augmentation des visites, sans toutefois atteindre la fréquence de fin juin – la population et les médias étant déjà bien familiarisés avec le sujet 2^e tube, notre réaction était de plus prévisible. **Avec une durée de présence moyenne de 2 minutes et 33 secondes, le temps d'une visite sur www.initiative-des-alpes.ch est donc supérieur à la moyenne. Selon Wikipédia, un excellent résultat.** Par contre, cette statistique ne se laisse pas comparer à celle de l'année précédente car le serveur et la méthode de comptage ont été modifiés. En 2012, le site internet <http://www.alpentransitboerse.ch/web/bourse-du-transit.html> a été un peu délaissé, le deuxième tunnel étant au centre des débats. Le site www.sud-nord.ch a, quant à lui, été suivi de manière très assidue. Il informe en italien et occupe une place significative au Tessin dans les débats relatifs à un deuxième tube. L'Initiative des Alpes est la pierre d'angle de la coalition tessinoise « Sud-Nord ».

Le journal de notre association « échos » a été publié ponctuellement cinq fois. En 2011, **Franz Hohler**, écrivain suisse allemand, y a contribué en écrivant un récit pour chaque édition. En 2012, c'est le Tessinois **Giovanni Orelli** qui a pris la relève. Le projet continue en 2013 avec la collaboration de l'auteur romande **Noëlle Revaz**. Quelques membres de l'Initiative des Alpes ont souhaité recevoir

Le Tessinois Giovanni Orelli a écrit cinq récits dans « échos »



« échos » par voie électronique, nous avons comblé ce désir quoiqu'en règle générale, c'est plutôt la version sur papier qui est choisie.

L'Initiative des Alpes est aussi présente sur **Facebook**, et ce en français, en allemand et en italien séparément. Les contributions publiées régulièrement expliquent la croissance continue du nombre de nos fans.

Nos **archives photos et publications** sont conservées avec soin. Ainsi, il est possible d'y retrouver à tout instant des informations précieuses, citations ou documents d'époque. Le fruit de ce travail peut être visualisé sur le site internet sous la rubrique « Médias/revue de presse ». Il est visible aussi lorsque nous publions des documents photographiques dans « échos », sur d'autres imprimés ou sur notre site internet.

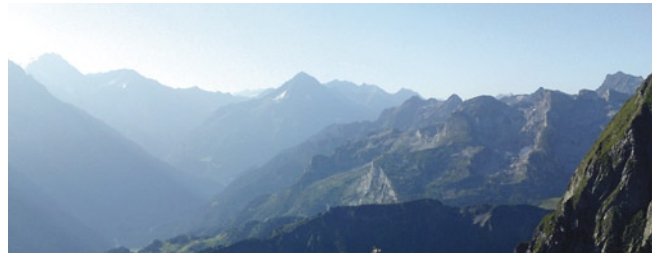
3. Randonnées

Découvrir à pieds la richesse des Alpes

L'année passée nous avons pu accueillir quatre nouveaux guides de randonnée au sein de notre équipe. Ce sont Maria Arnold, Roswitha Hächler, Pepo Hofstetter et Max Keller. Nous avons étendu notre offre aux Alpes apuanes et à l'Engadine. Les randonnées dans les Cévennes, au Val Maira (sans sac à dos) et les sentiers des Walser de Binn à Domodossola ont été complètes rapidement. Deux randonnées ont été annulées pour manque d'inscriptions. **112 personnes** au total ont pris part à quatre randonnées de fin de semaine et à huit randonnées d'une semaine. L'Initiative des Alpes remercie chaleureusement les guides de randonnée pour leur engagement bénévole.

Chiffres :

Chiffre d'affaire	Fr.	81 773
Résultat	Fr.	17 462



4. Boutiques des Alpes

Savourer les Alpes à la maison

Nos collaboratrices sont sans cesse à la recherche de nouveaux produits pour nos clientes et clients. Notre ambition est de pouvoir offrir un assortiment de choix et n'étant pas disponible partout. Au cours de l'année écoulée, la Boutique des Alpes a étendu son éventail de **51 nouveaux articles** : tout un assortiment de produits tessinois aux châtaignes, mais aussi des panettone, des amaretti, du risotto de la Suisse méridionale ainsi que des spécialités valaisannes comme du saucisson, de la viande séchée, du fromage, du vin et du pain de seigle. Faire ses achats via internet sous **www.boutique-des-alpes.ch** est de plus en plus apprécié. D'un côté, cette manière réduit la charge de travail étant donné que ces commandes passent directement dans la comptabilité; nous récompensons ce mode d'achat



par une livraison gratuite à partir d'un montant de commande de Fr. 200.-. De l'autre, grâce à **www.boutique-des-alpes.ch**, nous avons gagné en 2012, cent vingt nouvelles clientes et nouveaux clients qui reçoivent aujourd'hui notre journal « échos » et deviendront peut-être membres de l'Initiative des Alpes. Les membres fidèles de notre association commandent aussi de manière active à la Boutique des Alpes. Ce qui nous réjouit car nous pouvons ainsi soutenir de petites entreprises familiales et des ateliers protégés.

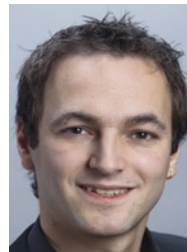
Chiffres :

Nombre de clientes/clients	2 871
Nombre de paquets expédiés	3 527
Nombre de produits par paquet	4.1
Chiffre d'affaire	Fr. 346 099
Résultat de vente	Fr. -9 431
Dons	Fr. 19 679

5. Association

Quatre démissions et deux nouveaux membres du comité

Le **comité de l'Initiative des Alpes** a siégé quatre fois en 2012, dont une fois pour un weekend de planification à Stans qui a surtout été consacré à l'assainissement du tunnel routier du Gothard et à l'élaboration d'une stratégie. Le **Bureau** a tenu neuf conférences téléphoniques. En août, les membres du Bureau se sont retrouvés à Lucerne. L'Assemblée générale a eu lieu le 5 mai à Neuchâtel. Monika Brassel-Heiniger, Andrea Hämmerle, Anita Lachenmeier et Christian Müller ont démissionné du comité. **Le Valaisan Mathias Reynard (PS) et l'Argovien Oliver Tiller ont été élus.** La composition du Bureau reste inchangée. La randonnée habituelle menant à l'imposant Creux du Van s'est malheureusement faite sous la pluie.



Nouveau au comité Oliver Tiller (à droite) et Mathias Reynard.



Stagiaire à Altdorf : Ronny Arnold.

6. Personnel

Deux jubilés et un stagiaire

L'effectif du personnel a représenté cette année **7 postes à plein temps contre 6,5 l'an passé.** Harriet Kluge (communication) et Ursula Schild (gestion des adresses) ont fêté leurs **10 ans de collaboration au sein de l'Initiative des Alpes**. Fin septembre, Ursula Schild est partie à la retraite. Depuis la mi-juillet, notre stagiaire **Ronny Arnold** nous prête main-forte dans différents domaines. **Andreas Barella** a été mandaté temporairement pour l'encadrement du comité tessinois contre le second tube (sud-nord.ch). Le mandat sera maintenu en 2013. Les collaboratrices et collaborateurs de l'Initiative des Alpes se sont réunis à Fribourg durant deux jours afin de discuter des travaux en suspens.



7. Promotion des adhésions et recherche de fonds

Merci de votre initiative !

L'Initiative des Alpes s'autofinance grâce aux cotisations des membres et aux dons. Seuls quelques projets sont soutenus financièrement par d'autres organisations. Le projet « Bourse du transit alpin » a pu encore bénéficier d'un don important fait en 2011. La majeure partie des aides financières est collectées au moyen du bulletin de versement joint à chaque « échos ». En été, le Conseil fédéral a décidé de faire construire un deuxième tunnel routier au Gothard. Cette décision a motivé nos donatrices et donateurs à renforcer leur soutien. L'Initiative des Alpes se montrera reconnaissante de cette confiance en menant une campagne solide contre le deuxième tunnel.

Chiffres :

Lectrices et lecteurs d' « échos »	59 480
Bienfaitrices, bienfaiteurs 2012	15 557
Cotisations et dons	Fr. 1 375 220
Contributions aux projets	Fr. 20 200

8. Finances

La protection des Alpes est certifiée par le Zewo

L'Initiative des Alpes utilise ses ressources à bon escient, de manière économique et efficace. Elle tient sa comptabilité de façon transparente et expressive et dispose en plus de structures de contrôle indépendantes et appropriées. Elle s'investit aussi pour une communication franche et se procure les fonds de manière correcte. C'est pourquoi, elle est habilitée à arborer le **logo Zewo**. Ceci permet ainsi à nos donatrices et donateurs de déduire leurs dons du revenu imposable.

L'Initiative des Alpes place les ressources mises à sa disposition immédiatement de sorte qu'elle ne possède qu'un petit capital d'organisation. Elle ne détient aucun titre et ne subit donc pas les conséquences de fluctuations de valeurs. **L'exercice 2012 présente un total du bilan de Fr. 627 110.** Le compte des résultats a été bouclé avec un

excédent de Fr. 107 839, une consolidation financière bienvenue en vue de la campagne de référendum contre le deuxième tube au Gothard.

Résumé des comptes annuels 2012, voir l'annexe

Les comptes détaillés et commentés peuvent être téléchargés sous www.initiative-des-alpes.ch ou demandés au secrétariat.

9. Perspectives 2013

Le référendum contre un deuxième tube est déjà en vue

Le délai de la consultation relative au projet d'assainissement du tunnel routier du Gothard prendra fin le 21 avril 2013. Appuyée par de nombreuses organisations partenaires, l'Initiative des Alpes a lancé une « consultation populaire » avec pour objectif, de signaler aux politiciennes et politiciens à Berne que le peuple s'oppose à un deuxième tube. La réponse à la consultation de l'Initiative des Alpes servira aussi **d'argumentaire** au débat. À la mi-année, une association responsable de la campagne de votations 2015 sera mise sur pied. Au Tessin, une action « **Envie de trains-autos** » est planifiée. A la fin de l'année, le prochain « rapport sur le progrès réalisé » en matière de transfert est attendu. L'Initiative des Alpes essaie d'apporter et d'ancrer des innovations dans le transport ferroviaire de marchandises.

Elle organisera aussi en 2013 un ou deux **tours d'information** sur la politique de transfert à l'attention d'invités étrangers. La collaboration avec les organisations étrangères doit être remise sur de nouvelles voies. Les points forts de 2013 : dans le contexte des débats concernant le corridor quatre mètres, l'Initiative des Alpes ambitionne de faire ancrer dans la loi **la hauteur maximale des poids lourds**. Des **feux dans les Alpes** sont en planification au Tessin et en Romandie. Pour récolter des fonds, un **essai de dons par sms** a été lancé. Pour la première fois, l'Initiative des Alpes installera un stand à la **Foire NATURE** à Bâle. L'idée d'un institut du trafic de marchandises doit être activée en automne par une réunion de démarrage d'experts à Altdorf. Une réorganisation est à l'ordre du jour au sein de l'association.



Union des forces pour la protection des Alpes

Le comité et de nombreux membres actifs s'engagent pour les valeurs et les idées de l'Initiative des Alpes. Ils sont soutenus par les collaborateurs motivés travaillant au siège de l'association à Brigue VS et au secrétariat central à Altdorf UR. Ainsi, une organisation professionnelle est en place, laquelle présente non seulement les objectifs relatifs à la protection alpine à la politique au quotidien mais les assure aussi stratégiquement à long terme.

Les organes de l'association

Membres

L'assemblée des membres est l'organe faitier de l'association et convient de toutes les décisions importantes. Elle a lieu une fois par année.

Le Bureau

Le Bureau est responsable des affaires courantes. Il est composé d'un-e président-e, d'un-e vice-président-e et de membres du comité. Le Bureau est élu pour une année. Son travail est bénévole.

Président	en fonction depuis
Pedrina Fabio, Airolo	2000/1995
Vice-présidente	
Mutter Christa, Fribourg	2009/2001

Membres	
Grass Stefan, Coire	2001
Burgener Thomas, Viège	2009
Hochstrasser Nina, Bâle	2009

Comité

Le comité concrétise les décisions fondamentales prises lors de l'assemblée des membres. Les membres du comité sont élus chaque fois par l'AM pour la période d'une année. Leur travail est bénévole.

	en fonction depuis
Pedrina Fabio, Airolo, président	1993
Mutter Christa, Fribourg, vice-présidente	1992

Brassel-Heiniger Johannes, Klosters	1999
Burgener Thomas, Viège	1998
Bürgi Bonanomi Elisabeth, Berne	2004
Burri Perret-Gentil Marlène, Hauterive	1995
Gianolli-Gottraux Pietro, Salorino	2000
Grass Stefan, Coire	2001
Häusler Edith, Kilchberg ZH	2007
Hochstrasser Nina, Bâle	2008
Huwiler Weissen Rita, Brigue	1989–2001/2009
Lehmann Daniela, Berne	2011
Lepori Carlo, Roveredo	1996
Peduzzi Paolo, Bellinzone	1996
Perret-Gentil Willy, Hauterive	1995
Pult Jon, Coire	2011
Reynard Mathias, Savièse	2012
Tiller Oliver, Suhr	2012
Wolf Brigitte, Bitsch	2010

Commission de vérification

Les vérificateurs de comptes contrôlent les comptes annuels et donne rapport lors de l'assemblée des membres.

Büttler Marcel, Hünenberg	2001
Paglia Erto, Faido	2010

Secrétariat central

Le secrétariat central est compétent pour la préparation et la mise en œuvre des décisions des organes de l'association.

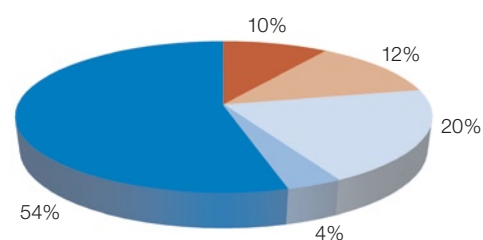
Directeur
Arnold Rosenkranz Alf

Responsable de secteur	taux d'occupation
Arnold Rosenkranz Alf, responsable politique	70%
Bolli Thomas, responsable communication	80%
Lauener-Zwyer Lucia, responsable secrétariat et finances	60%

Collaboratrices, collaborateurs	
Arnold Ronny, stagiaire	100%
Cocchi-Gnos Helene, comptabilité	50%
Giovanoli Remco André, politique protection alpine	60%
Herrmann Manuel, politique internationale	80%
Kluge Harriet, documentation	40%
Schild Ursula, gestion des adresses	10%
Schmid Filliger Annalise, expédition des marchandises	20%
Strozzi Elena, Romandie et Suisse méridionale	60%
Walker Livio, secrétariat	80%
Zurwerra Doris, Boutique des Alpes & randonnées	50%

Charge selon les activités

Charge projet		78%
■ Protection alpine		54%
■ Randonnées		4%
■ Boutiques des Alpes		20%
Promotion et administration		22%
■ Promotion et récolte de fonds		12%
■ Administration		10%



Comptes annuels 2012

Bilan	31.12.2012	31.12.2011
ACTIFS	627 110	489 511
Actifs circulants	623 550	469 747
Capitaux fixes	3 560	19 764
PASSIFS	627 110	489 511
Capital étranger	122 584	92 824
Capital des fonds	6 231	85 591
Capital d'organisation	498 295	311 096

Les comptes annuels 2012 de l'Initiative des Alpes sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes des organisations à but non lucratif (Swiss GAAP FER) ainsi qu'au guide de délimitation des charges administratives publiés par le ZEW. Cette présentation a pour but d'accroître la transparence et d'améliorer la comparabilité avec d'autres organisations. La vue d'ensemble présentée ici établit un regroupement des comptes annuels 2012 révisés. Les comptes détaillés et commentés peuvent être téléchargés sous www.initiative-des-alpes.ch ou commandés au secrétariat.

Compte d'exploitation	2012	2011
PRODUITS	1 854 647	1 968 387
Produits issus de la récolte de fonds	1 395 420	1 483 598
Prestations	11 414	14 913
Randonnées	81 773	84 181
Boutique des Alpes	366 039	385 695
CHARGES	-1 755 521	-1 851 814
Projets rel. à la protection alpine	-953 390	-995 958
Randonnées	-64 311	-61 483
Boutique des Alpes	-355 791	-392 085
Promotion et récolte de fonds	-215 660	-240 602
Administration	-166 369	-161 686
Résultat d'exploitation	99 125	116 573
Résultat financier	519	-813
Résultat restant	8 195	996
Résultat avant attribution/utilisation	107 839	116 756
Résultat des fonds à affectation précise	-79 360	73 122
Résultat du capital d'organisation	187 199	43 634
Résultat après mouvements de capitaux	0	0

Compte de modification du capital

	Etat au	Attribution	Utilisation	Etat au	Modification
	31.12.2012	2012	2012	31.12.2011	
Total fonds et capital d'organisation	504 527	203 056	-95 217	396 688	107 839
Fonds à affectation précise	6 232	15 857	-95 217	85 592	-79 360
Bourse du transit alpin	0	10 857	-88 520	77 663	-77 663
Institut réduction marchandises	6 232	5 000	-6 697	7 929	-1 697
Capital d'organisation	498 295	187 199	0	311 096	187 199
Capital lié généré	3 000	0	0	3 000	0
Vente d'articles	3 000	0	0	3 000	0
Capital libre généré	495 295	187 199	0	308 096	187 199
Fonds libres	495 295	187 199	0	308 096	187 199